

Bonne et heureuse année 2018 !

Au sein du CHU de Nantes on note que :

- le nombre de titulaires baisse et le nombre de contractuels augmente.
- le nombre d'arrêts maladie augmente, alors que le nombre de grossesses déclarées recule... la peur de se faire débaucher est donc plus forte que le désir d'enfant !
- le nombre de femmes enceintes contractuelles non renouvelées progresse sans cesse...
- le recul des acquis, comme le rétablissement du jour de carence, l'exploitation des contractuels payés en dessous des grilles de rémunération de la fonction publique... (entre 30 et 200 euros de moins par mois qu'un agent titulaire débutant).
- la fin des vacances en famille... week-end travaillés systématiquement avant le départ en congés et moins de période de vacances en juillet et août.
- le nombre de stagiarisations s'est effondré et les durées moyennes de mises en stage ont été multipliées en moyenne par 2 ou 3... (actuellement une infirmière met plus de 48 mois avant une mise en stage...)
- le nombre d'agents sortis des effectifs pour raison de santé explose... rien qu'en 2016, ce sont plus de 50 agents qui ont été mis en retraite pour incapacité faute de reclassement possible et/ou de postes adaptés.

Depuis bientôt 8 ans, la CGT est 1ère organisation syndicale au CHU de Nantes... ne faut-il pas changer ?



Nos actions en 2017 :

Alors que nous sommes actuellement la seconde organisation syndicale au CHU, nous avons été sollicités à maintes reprises par des agents en difficulté. Nous avons à notre actif des mesures fortes portées uniquement par la CFDT. Parmi ces mesures on peut retrouver :

- la mise en place du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunération), seule mesure de revalorisation de l'ensemble des grilles indiciaires depuis plusieurs années.
- l'accompagnement des ingénieurs hospitaliers du CHU de Nantes qui depuis notre négociation possèdent un ratio de promotion au grade supérieur de 25% des effectifs par an.
- l'accompagnement des agents de production des cuisines et selfs... nous avons récupéré 20 mensualités de remplacement et négocié un plan de stagiarisation pour les agents contractuels.

- l'accompagnement des agents de maîtrise des cuisines et de la stérilisation qui auront la possibilité d'être promu technicien hospitalier dès 2018 et se verront attribuer une prime d'encadrement annuelle largement méritée.
- la création 1,8 ETP sage-femme et la mise en place d'une astreinte pour garantir un effectif constant au BO de la maternité.
- la demande de mise en place (vote le 15/12/2017 au Comité Technique d'Etablissement) d'un tarif préférentiel (prix du repas à 2 euros) pour les agents contractuels ayant un indice de rémunération inférieur à 325 ainsi que pour les étudiants.
- la dénonciation du trafic de stupéfiant sur l'Hôpital Saint-Jacques...obligeant la direction à signer une convention de sécurité avec la police.
- la sécurisation des alentours du site HGRL (éclairage, élagage...).
- la défense des catégories professionnelles non représentatives du CHU et des petites structures.
- l'enquête qualité sur l'ensemble des selfs.

Quelles sont les mesures que nous prendrons pour 2018 ?

- continuer à marquer notre différence dans l'action plus que dans la représentation. Nous refusons de ressembler à ceux qui ne font rien et pour autant prétendent le contraire.
- continuer à défendre individuellement et collectivement l'ensemble des salariés (contractuels CDI et CDD, fonctionnaires) afin qu'ils accèdent à la formation pour laquelle ils cotisent, afin qu'ils aient accès à une complémentaire santé, afin qu'ils puissent se nourrir convenablement à des prix respectueux de leur pouvoir d'achat, afin que le statut de la fonction publique soit respecté (droit au repos, droit aux congés, respect des conditions de travail...).
- participer et défendre notre outil de travail à travers la construction de l'île de Nantes et la mise en place du GHT 44 (le Groupement Hospitaliers de Territoire de Loire-Atlantique regroupe 13 établissements de santé sur tout le département).
- défendre les contractuels afin qu'ils soient payés dignement et qu'ils accèdent dans des temps respectables à des emplois de fonctionnaires titulaires leur permettant de construire un avenir tant professionnel que personnel.

Le 6 décembre 2018 auront lieu les élections professionnelles de la fonction publique, ayez un geste citoyen...



Section syndicale CFDT du CHU de NANTES

☎ : 02 40 .08 45 20

Adresse mail : bp-cfdt@chu-nantes.fr